

16 Provinces

Ogooué-Lolo/Koula-Moutou/Développement communautaire

Le préfet fait le point avec les différentes commissions

C-MM

Koula-moutou/Gabon

TOUTES les parties prenantes au projet de développement communautaire des regroupements des villages Mbadia, Maïka et Mandji Kida, du département de la Lolo-Bouenguidi, étaient, dernièrement, autour du nouveau préfet, Jean Fieri Ntsiengori, président du comité de gestion et du suivi des projets de l'ensemble des trois localités. La réunion avait pour objectif de présenter aux responsables des projets communautaires leurs nouveaux interlocuteurs, en l'occurrence le préfet Ntsiengori et le nouveau directeur provincial des Eaux et Forêts, Olliang Patrick Ilungu Malangu. Elle c'était aussi l'occasion de faire le bilan annuel des projets financés dans le cadre de l'application de l'article 251 du Code forestier, qui dispose: "Les opérateurs forestiers doivent contribuer au développement communautaire des localités où ils exercent leurs activités". Pour renforcer cet article, un texte d'application avait été pris, pour mettre en exergue le cahier de charges contractuel signé le 6 mai 2014 entre les opérateurs économiques et les regroupements de villages. L'article 251 du Code forestier est une réponse du Pacte social du Programme



Photo : Claude-Médard MINKO

Le préfet de la Lolo-Bouenguidi, Jean Fieri Ntsiengori fixant le cap.



Photo : Claude-Médard MINKO

Le bureau du comité de suivi des projets.



Photo : Claude-Médard MINKO

Les représentants...



Photo : Claude-Médard MINKO

... des regroupements des villages Maïka, Mbadia et Mandji Kida.

de société du chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba, qui estime que les villages doivent profiter de toute activité économique environnante pour se développer. C'est-à-dire que les opérateurs forestiers, en coupant le bois dans certaines zones, contribuent en même temps au financement des projets com-

munautaires locaux, à travers le Fonds de développement alimenté par l'exploitation forestière. Laquelle est multipliée par 800 francs le mètre cube au cours de l'année. A partir de l'enveloppe dégagée en effectuant ce calcul, on obtient le fonds destiné au financement des projets communautaires

prioritaires identifiés dans les villages où les opérateurs exercent leur activité économique forestière. Ainsi, s'agissant du bilan dans le regroupement des villages Mbadia, le devis du projet d'adduction en eau potable présenté par la Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG) est de plus de 10 millions de francs al-

loués par les fonds. De fait, le président du comité de gestion et du suivi des projets des trois regroupements de villages du département de la Lolo-Bouenguidi, le préfet Jean Fieri Ntsiengori, a suggéré au représentant du regroupement de villages Mbadia, une réaffectation des fonds disponibles pour le finan-

cement d'un autre projet communautaire, moins onéreux. Toujours en termes de bilan, le préfet a exprimé ses inquiétudes du fait que, jusqu'à ce jour, le regroupement de villages Mandji Kida n'a pas encore identifié ses projets communautaires, à moins de deux mois de la fin de l'année.

Ngounie/Département de la Louetsi -Wano/Lebamba/ Éclairage public

La ville dans la pénombre, malgré son barrage hydroélectrique

IMM

Lebamba/Gabon

La commune de Lebamba est plongée dans le noir une fois la nuit tombée, l'éclairage public étant quasiment inexistant. La presque majorité des quartiers manquent de lampadaires. Et là où ils existent, ils ne s'allument plus depuis des lustres.



Photo : IMM

à Lebamba, on ne voit guère à un pas de soi une fois la nuit tombée.



Photo : IMM

L'un des quartiers de la ville dépourvu de l'éclairage public.

LA commune de Lebamba, dans le département de la Louetsi-Wano (province de la Ngounié), est dans les ténèbres une fois la nuit tombée. Et pour cause: l'éclairage public est défectueux, quasiment inexistant dans la plupart des quartiers. De Bongolo, à Makombo, Malongo, Camp de Bonheur, Letogho-Mabengo et Paris, Imenou, en passant par le centre-ville, les populations se plaignent du manque de lumière, les quelques lampadaires installés en certains lieux de la ville ne s'allument plus depuis des lustres. Pourtant, les Louvanois avaient salué l'initiative du gouvernement de construire, en 1990, le bar-

rage hydroélectrique sur la chute de la rivière à Bongolo. En dépit de la réticence des missionnaires de l'époque, qui tenaient à conserver le leur sur ce site, qui alimentait tant bien que mal la cité évangélique. Les populations avaient vu en ce projet, une belle opportunité pour le développement de leur localité, l'électricité étant un facteur important de progrès. Ils y avaient pressenti l'essor à tous les niveaux: communal, puis départemental. La charité bien ordonnée commençant par soi-même, les habitants de Lebamba avaient pensé que leur cité, du fait de la proximité du



Photo : IMM

Le barrage hydroélectrique construit sur la rivière Louetsi. Des retombées toujours attendues par les populations riveraines.

barrage, serait naturellement "gâtée" en électricité.

En tout cas, bien plus que les villes de Ndendé, Mouila

et Tchibanga voisines. Malheureusement, ce ne fut qu'illusion et vue de l'esprit. En effet, les problèmes de Lebamba en matière d'électricité commencent en 1995, à la fin de la construction du barrage hydroélectrique et le début de l'installation du réseau électrique. Les gouvernants, selon une logique inexplicable, avaient trouvé mieux de commencer ailleurs. Ce qui avait suscité la colère des habitants de Lebamba. Ainsi, à l'issue d'un mouvement d'humeur et d'un mémorable bras de fer avec le gouvernement, ces populations obtinrent l'électrification de leur commune.

«Sans cette lutte, certainement Lebamba serait encore sans électricité, malgré son barrage hydroélectrique», rappelle un riverain. Si donc, aujourd'hui, tout le monde à Lebamba est satisfait du réseau d'électricité domestique, en revanche l'éclairage public de la ville et l'extension de ce réseau électrique au niveau des onze villages du département sont encore un problème qui reste à résoudre. Les populations, lassées des promesses non tenues des politiciens, attendent toujours de tirer bénéfice de l'importante infrastructure hydroélectrique implantée sur leur sol, et voir ainsi leur commune briller de mille feux la nuit. Les Louvanois espèrent également l'adduction d'eau pour leur ville. A certains endroits, les installations font défaut, au point que les habitants sont toujours contraints de parcourir de longues distances à la recherche du précieux liquide. D'autres sont parfois obligés d'utiliser l'eau de la rivière, non traitée, avec tous les risques pour leur santé.